



- 13- Autorisation pour l'EPF Smaf Auvergne de mettre en place une déclaration d'utilité publique (DUP) – annule et remplace la délibération 2017/05-33
- 14- Autorisation de négociation et d'achat de terrains

### **Informations et questions diverses**

Pour information : les projets des délibérations vous seront transmis par voie dématérialisée. Les délibérations et annexes mises au vote lors des séances du Conseil Municipal seront désormais présentées par vidéoprojecteur.

### **Rappel**

Afin de pouvoir répondre aux questions pouvant être posées, celles-ci devront être remises impérativement au plus tard 48 h avant la date de la réunion du Conseil au secrétariat de la Mairie